



DEUXIÈME FORMATION  
DE LA MAJORITÉ,  
LE GROUPE UDF ET  
APPARENTÉS, PRÉSIDIÉ  
PAR HERVÉ MORIN,  
DÉPUTÉ DE L'EURE,  
COMPREND 30 MEMBRES,  
DONT 4 APPARENTÉS.

« La condition de la réforme, c'est que l'on dise la vérité et que l'on garantisse la justice »  
(François Bayrou, Discours lors du débat sur la motion de censure, 2 juillet 2003)

**Libre dans la majorité :** c'est la ligne de conduite que s'est fixée le groupe UDF depuis le début de la législature, et qu'il a mise en œuvre tant à l'occasion de l'examen des différentes propositions de loi que l'Assemblée a examinées que dans son rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

A l'Assemblée nationale, comme dans le pays, l'éternel jeu de ping-pong entre le RPR, devenu UMP, et le PS a montré ses limites : jamais l'abstention et les extrêmes n'ont été aussi élevés, rarement la fracture entre les élus et les citoyens n'aura été aussi profonde. A chaque session, on le voit bien, l'opposition ne sait que s'opposer, par principe, brutalement, en considérant que la majorité se trompe par principe, quand le parti gouvernemental ne sait qu'applaudir aveuglément son gouvernement, sans nuance ni esprit critique.

Au groupe UDF, nous estimons qu'il faut sortir de cet autisme qui, au fond, ne sert pas la France. Bien sûr, le débat politique est fécond, et de la confrontation des idées peuvent naître de bonnes lois, compréhensibles et acceptées par tous. Ce que nous condamnons, c'est le manichéisme des uns et des autres, et leur incapacité à entendre, sinon à écouter, les propositions qui émanent d'autres bancs de l'Assemblée.

La seule voie possible pour sortir de ces vieux schémas, c'est d'être libres dans la majorité.

Dans la majorité, parce que nous voulons, comme les Français, la réussite du gouvernement et, plus largement, du quinquennat. Devant les grands enjeux auxquels il est confronté, c'est l'intérêt du pays de voir les grandes réformes dont il a besoin adoptées, les chemins du futur concrètement tracés et un avenir clairement assumé.

Dans cet esprit, le groupe UDF aura soutenu un grand nombre de textes proposés par le gouvernement au cours de cette année, et qui lui ont paru correspondre au souci de vérité et de justice qui doit accompagner toute réforme : ce fut le cas des retraites, même si nous aurions préféré qu'elle inclue les régimes spéciaux, de l'immigration ou de la violence routière...

Libres dans la majorité, cela signifie également que nous n'avons pas hésité à dire au gouvernement ce qui ne nous paraissait pas correspondre aux attentes des Français, ce qui ne nous semblait pas juste socialement ou utile pour nos concitoyens. Parce que l'UDF considère que la première marque du soutien à un gouvernement, c'est de lui dire la vérité.

Cette attitude a conduit le groupe UDF à assumer deux prises de position lourdes durant cette année : une opposition absolue et déterminée sur la réforme des modes de scrutin, au printemps, et une abstention sur le vote du projet de loi de finances pour 2004, à l'automne.

La réforme des modes de scrutin, c'était une tentative de

verrouillage de la démocratie française autour de l'irréel principe de la bipolarisation de la vie politique. Malgré les engagements pris, malgré les mises en garde répétées, le gouvernement a voulu rayer de la carte politique, au moins pour les élections régionales, toutes les formations à l'exception de l'UMP et du PS. Le combat pour le pluralisme, que les députés UDF ont mené sans relâche, a finalement été couronné de succès, après une censure du Conseil constitutionnel.

Quant au projet de loi de finances pour 2004, il fut une mauvaise réponse aux attentes du pays, puisque la baisse de l'impôt sur le revenu s'est vue largement compensée par la hausse du gazole et la suppression de l'allocation des chômeurs en fin de droit.

Durant cette année, le groupe UDF s'est également voulu force de propositions, à travers le dépôt de plusieurs centaines d'amendements sur les projets de loi en discussion et le débat, en séance, de deux propositions de loi : l'une créant un Ordre national des infirmiers et infirmières, l'autre portant reconnaissance du vote blanc aux élections. Malheureusement, ces deux propositions n'ont pas été adoptées par l'Assemblée nationale. Ce travail de proposition s'est également traduit par le dépôt de plus de 30 propositions de loi.

Dernière facette du travail parlementaire : le contrôle de l'action gouvernementale. Tout au long de cette année, l'ensemble des députés du groupe UDF et apparentés a soutenu l'action entreprise par le Président Jean-Louis Debré en faveur de la réhabilitation du travail parlementaire et l'affirmation de ses pouvoirs de contrôle, qui constituent désormais l'un des piliers sur lequel doit reposer une démocratie moderne.

Dans cet esprit, le groupe UDF aura posé en 2003 35 questions orales sans débat, 62 questions d'actualité et plus de 1250 questions écrites au gouvernement. Il a également souhaité la constitution d'une mission d'information sur la situation des intermittents du spectacle, et déposé deux demandes de commissions d'enquête, l'une sur les causes et les conséquences humaines, politiques, économiques et environnementales de la canicule et l'autre sur l'affaire « Executive Life ».

## LE BUREAU DU GROUPE

PRÉSIDENT : Hervé MORIN, député de l'Eure

VICE-PRÉSIDENT : André SANTINI, député des Hauts-de-Seine

PORTE-PAROLE : François SAUVADET, député de Côte d'Or

TRÉSORIER : Charles de COURSON, député de la Marne

TRÉSORIER-ADJOINT : Nicolas PERRUCHOT, député du Loir-et-Cher

Rudy SALLES, député des Alpes-Maritimes, est VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

François ROCHEBLOINE, député de la Loire, est SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## LE SECRÉTARIAT DU GROUPE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Pierre-Emmanuel PORTHERET

DIRECTEUR DE CABINET DU PRÉSIDENT : Véronique BUCAILLE

CHARGÉS D'ÉTUDES : Augustin AUGIER (Commission des Finances), Séverine

DUPAGNY (Commission des Affaires sociales), Nicolas KRAUSZ

(Commission des Affaires économiques et Commission de la défense),

Dorian LAMARRE (Commission des Lois), Muriel MONTERO (Commission

des Affaires étrangères, Délégation pour l'Union européenne),

Emmanuel ECHIVARD

ATTACHÉ DE PRESSE : Alexandre FONTANA

ASSISTANTES : Drifa BELARBI, Christelle CARCONE